



Chevreuse le 28 novembre 2015

LETTRE AUX HABITANTS ET ELUS DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

Saint-Rémy, Chevreuse, Le Mesnil, Choisel, Dampierre, Senlisse, Saint-Forget, Saint-Lambert, Milon, Lévis

Madame, Monsieur,

Le **Comité Vallée de Chevreuse** poursuit sa mission qui consiste à vous informer sur le devenir de la **CCHVC** et le développement de ses projets.

Voici donc en bref les nouveaux éléments qui concernent la définition des intercommunalités :

1. Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République)

Cette loi a été publiée au J.O. du 8 août 2015, nous en soulignons les points principaux :

- a. Le seuil démographique minimum des Communauté de Communes est fixé à 15 000 habitants. La mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) suivra le calendrier suivant :
 - i. La date butoir du projet du SDCI est reportée au 31 mars 2016. Ce schéma sera discuté par les communes jusqu'au 31 décembre 2016, date à laquelle le Préfet fixe le nouveau périmètre.
 - ii. Au 1^{er} janvier 2017, le nouveau périmètre entre en vigueur.
- b. Au 31 décembre 2015 le schéma de mutualisation des services défini par les communes et l'intercommunalité doit être remis avant l'arrêté du schéma territorial.

2. Le projet de schéma territorial des Yvelines émis par la Préfecture

Il confirme la **CCHVC** avec ses dix communes actuelles. Des discussions sont en cours concernant deux groupes de communes en continuité territoriale avec la **CCHVC** :

- a. Les trois communes restantes au sein de la Communauté de Communes des Etangs (Les Bréviaires, Le Perray en Yvelines et Les Essart le Roi) représentent une population inférieure à 15000 habitants, elles doivent donc se regrouper avec une autre intercommunalité. La tendance actuelle serait qu'elles rejoignent la **Communauté d'Agglomérations Rambouillet Territoires**.
- b. Bullion et Bonnelles, membres de Rambouillet Territoires souhaitent rejoindre la **CCHVC**.

3. Schéma de mutualisation des services

La **CCHVC** a mandaté le cabinet KPMG afin qu'un premier rapport comprenant ce schéma de mutualisation des services puisse être discuté par le Conseil Communautaire en séance du 1^{er} décembre 2015.

Ce rapport identifie les pistes de mise en commun des moyens humains, techniques et financiers de notre territoire et propose une mutualisation à la carte (entre deux communes par exemple) pour commencer.

La loi permet que les intercommunalités puissent faire évoluer ce schéma par avenants successifs.



Ce rapport de mutualisation est une première étape. Nous pensons que la CCHVC doit passer à la vitesse supérieure dès 2016, ne pas se limiter à des services à la carte et se doter de nouvelles compétences et de projets innovants. C'est ainsi que notre intercommunalité pourra réaliser des économies d'échelle substantielles.

Nous pensons notamment à la petite enfance, au monde associatif, culturel et sportif, aux services techniques... Nous avons rencontré des maires et des élus qui sont prêts, aidons les à avancer!
Du point de vue du **Comité Vallée de Chevreuse**, la **CCHVC** a besoin de recruter un DGS (Directeur Général des Services) pour gérer les dossiers au quotidien et aider les élus.

4. Demande de rencontre avec tous les maires de la CCHVC

Face à ces enjeux très importants pour le devenir de notre territoire, le **Comité Vallée de Chevreuse** a demandé à rencontrer tous les maires de la **CCHVC**. Nous vous tiendrons informés.

5. Conclusion

Le **Comité Vallée de Chevreuse** poursuit l'action pour lequel il a été constitué :

- Œuvrer pour que le schéma territorial de la **CCHVC** actuelle soit confirmé avec toutefois la possibilité d'y adjoindre d'autres communes, telles que Bonnelles et Bullion, de même identité territoriale, économique, sociale et environnementale.

A cette date, ni Chevreuse, ni Saint Rémy ne sont revenues officiellement sur leur position antérieure de vouloir quitter la CCHVC.

Le risque d'éclatement de la CCHVC n'est donc pas encore écarté.

L'ANNEE 2016 SERA DETERMINANTE POUR LA PERENNITE DE LA CCHVC.

- Contribuer à la réalisation d'un schéma de mutualisation des services permettant à l'ensemble des communes de gagner en qualité de services et/ou réaliser des économies d'échelle en investissement et fonctionnement afin de ne pas augmenter la fiscalité.
- Aider à l'épanouissement de projets ambitieux, innovants, à l'échelle de la **CCHVC** tels que l'éco-mobilité électrique (votée au dernier Conseil Communautaire), le très haut débit et d'autres avec nos partenaires naturels comme le PNR.

6. Information

La prochaine réunion du Conseil Communautaire se tiendra le 1er décembre prochain à 20h30 en mairie du Mesnil Saint Denis. Plusieurs points à l'ordre du jour concernent les schémas de territoires et de mutualisation des services.

7. Votre soutien et votre adhésion

Nous avons besoin, plus que jamais, de votre soutien. Merci de nous rejoindre en nous retournant le bulletin d'adhésion joint. Merci également de faire circuler cette lettre à vos amis, voisins...

Bien à vous,

Pour le **Comité Vallée de Chevreuse**,
Jacques Empinet